



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

N° MJECC/PRODAC/C.Com

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI
ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE

Dakar, le 08 juillet 2015

PROGRAMME NATIONAL DES DOMAINES
AGRICOLAS COMMUNAUTAIRES - PRODAC



Communiqué de presse

L'Ambassadeur de France au Sénégal, Son Excellence Jean Félix-Paganon préside ce mercredi 08 juillet 2015 à 16h30, la signature d'un protocole d'accord entre le PRODAC et un consortium d'entreprises françaises spécialisées dans l'irrigation et la maîtrise d'eau. Ce consortium dirigé par IRRIFRANCE, est composé de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne(CACG) et les entreprises du réseau SWEILIA.

Cet appui technique porte sur l'installation de pivots solaires et de l'ingénierie quant à la mobilisation des ressources en eau dans les **Domaines Agricoles Communautaires (DAC)** de **Séfa** (Sédhiou), **Itato** (Kédougou), **Car-Car** (Diourbel) et **KMS** (Louga).

Le Programme National des Domaines Agricoles Communautaires (**PRODAC**) va bénéficier de l'expérience et de l'expertise de **IRRIFRANCE** et de la **Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne** ainsi que du **savoir-faire de toutes les autres compagnies françaises membres du consortium**, dans la mise en œuvre des DAC.

Pour rappel, le PRODAC, un des piliers du PSE, a été conçu par le Président Macky Sall, en vue d'apporter des réponses efficaces et durables à la problématique de l'emploi en milieu rural. Dans sa première phase, le programme, aménagera 30 000 ha de terres en véritables pôles de compétitivité économique qui favoriseront la création massive d'emplois.

Ce protocole d'accord signé ce jour entre en vigueur immédiatement pour permettre d'engager avant la fin de l'année l'irrigation par pivots solaires d'au moins 500 ha sur les 2000 que compte le DAC de SEFA.

